

MONTRÉCOURT

Les élus veillent à l'entretien de l'église

Le programme de la réunion du conseil municipal de la semaine dernière était copieux.

Par La Voix du Nord | Publié le 18/10/2016

Parmi les principaux dossiers abordés, on retiendra notamment que la Direction départementale des territoires et de la Mer du Nord (DDTM) a rendu ses conclusions concernant le **Plan de prévention du risque inondation (PPRI)**. Ces conclusions sont mises à disposition du public pendant un an.

Le conseil s'est prononcé concernant le **compteur électrique communicant Linky** : il a refusé tout remplacement et décidé qu'aucun système relevant de la téléphonie mobile (GRPS ou autre) ne sera installé dans la commune. Il en sera de même pour le gaz ou l'eau.

Le concours des maisons illuminées sera reconduit à la fin d'année.

Le repas des aînés aura lieu le dimanche 18 décembre, à partir de 18 h, à la salle polyvalente.

Les élus ont donné leur accord pour le **nettoyage des gouttières de l'église** (coût: 96,08 €).

Ils ont voté d'appliquer la **taxe d'habitation aux logements vacants**.

Poursuivez votre lecture sur ce(s) sujet(s) : **Inondation** | **Montrécourt (59227, Nord)**